



2022

BILAN

Conseil Économique, Social
et Environnemental Régional
Provence-Alpes-Côte d'Azur

édito



Marc Pouzet

*Président du Conseil Economique,
Social et Environnemental Régional*

“ Une société civile engagée dans le débat public

En 2022, le Conseil Économique Social, Environnemental Régional a inscrit ses travaux sous le signe de l'engagement et de l'action. : notre Assemblée a poursuivi sa mission d'accompagnement et de conseil auprès de l'Exécutif régional sur les sujets de compétence régionale.

Le CESER est essentiel par sa capacité à mobiliser les réseaux de la société civile représentative sur l'ensemble du territoire. permet de faire remonter les signaux faibles, les préoccupations, les attentes et permet, d'éclairer la collectivité régionale dans ses politiques publiques et son action.

Cette année a été marquée par le 50^e anniversaire de la création du CESER. Institution consultative et représentative des corps intermédiaires régionaux voulue par le législateur en 1972. Il démontre son utilité et son rôle dans le débat public et démocratique. Moderne car il est le miroir de notre société, les réflexions qu'il conduit nourrissent les échanges d'idées et alertent les élus sur des questions et attentes de la société civile dans sa grande diversité et sensibilité.

A l'heure où notre société est bouleversée par une instabilité démocratique, économique, sanitaire, sociale, énergétique, son engagement est plus que jamais essentiel pour nourrir la politique des ressentis des corps intermédiaires et ainsi mettre du lien entre « Élus et Société Civile ». L'équilibre entre les élus qui portent la représentativité de l'action, et la société civile qui vit la mise en œuvre est indispensable pour être en phase d'une ambition commune... Sans écoute, les certitudes ne mènent nulle part, ensemble, on peut soulever les montagnes.

Poursuivons cet engagement pour 2023 afin de construire ensemble la Région de demain et porter la voix de la société civile dans le débat public dont notre société a tant besoin.



Les rencontres institutionnelles au cœur de l'action de notre Assemblée

En 2022, le CESER a multiplié les rencontres notamment avec le corps préfectoral en recevant **Didier MAMIS**, le nouveau Secrétaire Général pour les Affaires Régionales, l'un des interlocuteurs majeurs de notre assemblée. Le Président a également échangé avec **Marc CHAPPUIS**, nouveau Préfet des Alpes de Haute-Provence et **Dominique DUFOUR**, nouveau Préfet des Hautes-Alpes ainsi qu'avec **Fabienne BLAISE**, Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation au Rectorat de Région Académique Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

D'autres institutions et personnalités régionales ont été reçues : **Valérie ROUX**, Directrice Régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur de l'INSEE et **Stéphane LHERMITTE**, chef du Service Études et diffusion ; **Pascale BOYER**, Députée des Hautes-Alpes...

Cette année, les Commissions de travail ont également reçu en audition différentes personnalités afin d'alimenter leurs travaux et réflexions : **Patricia RICARD**, Présidente de l'Institut Océanographique Paul Ricard ; **André SANTINELLI**, Délégué territorial du Centre National du Cinéma et de l'Image animée ; **Jean-Hubert FELIX**, Directeur des Affaires Publiques RTE Méditerranée et **Gilles ODO**, Délégué RTE Méditerranée, **Sylvain BREMONT**, Directeur adjoint de Capénergies, les équipes du Grand Port Maritime de Marseille et des Ports de Toulon... sans oublier les Conseillers Régionaux et les services de la Région, partenaires au quotidien nos travaux.



2022

UNE ANNÉE RICHE DE RENCONTRES ET D'ÉCHANGES



→ La Région Sud, un partenaire quotidien

En 2022, la relation avec la Région Sud s'est renforcée. Une nouvelle impulsion a été donnée avec la signature d'une lettre d'intention entre les deux Assemblées régionales. Ce 1^{er} acte de rapprochement se traduit dans les faits par plus de proximité et la volonté d'associer le CESER à l'évaluation des politiques publiques régionales. Plusieurs séances de travail ont été menées tout au long de l'année avec les services de la Région et les membres du CESER pour mettre en place cette évaluation et ses modalités.

Au quotidien, la diffusion régulière de nos travaux aux Conseillers Régionaux se poursuit comme les interventions du Président lors des Assemblées Plénières de la Région et lors des Commissions de Travail. Ces initiatives permettent de renforcer la coopération entre la société civile et les élus politiques.



→ Un rayonnement renforcé du CESER

Le CESER participe régulièrement à des événements sur le territoire pour faire connaître son activité et aller à la rencontre des acteurs de la société civile. Ainsi, le président **Marc POUZET** est intervenu dans le cadre du séminaire « La Laïcité au cœur du mouvement associatif » en présence d'**Alain CHOURAQUI**, au Site-mémorial du Camp des Milles, pour rappeler l'urgence d'être réceptif aux signaux faibles qui mettent en danger la démocratie.

Une délégation de nos Conseillers s'est rendue à Jouques pour rencontrer l'association **ELAN Jouques**, structure qui participe à l'expérimentation nationale « Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée ». Nos conseillers ont également visité l'**Ecole de la 2^e Chance** (E2C) à Marseille. Créée à Marseille en 1998, l'E2C a pour mission d'assurer, par une formation en alternance et une pédagogie originale, l'insertion sociale et professionnelle des jeunes adultes sortis du système scolaire sans diplôme ni qualification et sans emploi. Enfin, le CESER a rencontré l'équipe de **Capénergies** au Petit Arbois pour découvrir et échanger sur les projets innovants en matière d'énergie développés sur le territoire régional.



CESER – CESE : une implication forte de la société civile régionale dans les sujets nationaux

Le Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE) nous a sollicité dans le cadre des travaux qu'il mène sur le Cannabis et l'évolution des politiques publiques. Ainsi, la Commission Temporaire « Cannabis » du CESE a été reçue à Marseille pour un temps d'échange avec différents acteurs de terrain locaux afin d'alimenter les travaux, présenter différents points de vue et enrichir la réflexion. Cette rencontre a permis de renforcer les liens avec le CESE et ses membres et d'échanger sur ce sujet de société.



→ Zéro plastique en Méditerranée : mobilisons-nous !

Initiée par le CESER Occitanie et les Conseils Economiques et Sociaux Régionaux du territoire de l'Eurorégion Pyrénées Méditerranée et avec la participation du CESER Région Sud, du CESEC de Corse et des CES de Valence, Murcie et d'Andalousie, cette mobilisation a mis en évidence la fragilité de la Méditerranée face à une pollution massive par les plastiques. Jusqu'à 400 000 de tonnes y sont déversées par an. Cette pollution constitue une menace majeure pour la survie de cet espace remarquable de vie.

Sensible au sujet, le CESER Région Sud a participé activement aux travaux et a signé l'Appel des CES de l'Arc Méditerranéen pour le Zéro plastique, aux côtés des 8 Conseils Economiques et Sociaux Régionaux de l'Arc Méditerranéen pour alerter et lancer un « Appel pour sauver la Méditerranée ». Ambition portée aussi par la Région Sud.



1972-2022 : 50 ans d'existence pour les CESER

Cet anniversaire a été marqué par la pose d'une plaque commémorative en présence de **Renaud MUSELIER**, Président du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte-d'Azur, de **Marc POUZET**, Président du CESER Région Sud et des élus des deux Assemblées.

Une occasion également pour nous d'organiser un colloque sur « la place de la société civile dans le débat public » et de s'interroger sur l'avenir de ces instances de réflexion.

En présence du SGAR, des membres du CESER, des organismes siégeant dans notre Assemblée, de **Philippe ALDRIN**, enseignant-chercheur en sciences politiques à l'IEP d'Aix-en-Provence, ce colloque a permis de rappeler les fonctions fixées par la loi du 5 juillet 1972 et notre utilité auprès de la Région, et de mettre en perspective le rôle des instances de représentation dans notre démocratie.

Une occasion importante de souligner que la société civile régionale organisée a plus que jamais son mot à dire dans le débat d'idée et l'analyse constructive des politiques publiques régionales.

2022

ACTUALITÉ DES COMMISSIONS

COMMISSION CULTURE

Christiane Bourbonnaud

Présidente de la Commission Culture et Patrimoine culturel – 3^{ème} Collège

“

En 2022, la Commission a approfondi son analyse de l'impact de la crise sanitaire et de ses conséquences sur un secteur particulièrement exposé. Certains métiers ont été lourdement impactés, en particulier les artisans d'art et les guides interprètes. Ils travaillent à la périphérie du champ culturel et sont menacés de disparition sans un dispositif de soutien spécifique.

L'avis élaboré par la Commission souligne les dispositions qui pourraient aider efficacement ces professionnels qui contribuent tant au rayonnement de notre Région !

2023 Perspectives

2^{ème} région audiovisuelle de France, 3^{ème} région pour l'accueil de tournages, plus de 6000 jours de tournage, près de 80 millions d'euros de dépenses effectuées sur le territoire...

Comment accompagner le rayonnement de la filière cinéma en Région ? Comment renforcer le soutien de la Région à cette filière, levier de développement culturel, économique et de création d'emplois ? Comment accompagner la création de la Cité Régionale et Méditerranéenne du Cinéma, nouvel équipement culturel port par la Région ?



AVIS2022

CRISE SANITAIRE ET SITUATION DE QUELQUES MÉTIERS MÉCONNUS DE LA CULTURE : ÉTAT DES LIEUX ET PROPOSITIONS DU CESER

Le secteur culturel est un levier important pour l'économie régionale et pour l'attractivité touristique. Frappé de plein fouet par la pandémie de Covid19, la fragilité, et parfois la précarité, de professions situées en périphérie du champ culturel a été mise en avant. Le CESER s'est penché sur la situation de deux métiers : les guides et les artisans d'art. Les travaux en commission ont permis de faire des propositions :

- Besoin de reconnaissance et de visibilité pour ces métiers,
- Harmonisation des formations et mise en place d'un plan de formation qualifiante,
- Développement d'une économie liée à l'artisanat,
- Valorisation de ces métiers pour les pérenniser et répondre au risque de disparition de ces savoir-faire...



Jean-Yves Petit

Président de la Commission Développement Sostenable, Environnement, Energie et Climat - 3^{ème} Collège

“

L'année 2022 a été riche en rencontres au travers d'auditions pour la Commission. En tant que Président de la Commission, je suis fier du travail accompli par les membres sur notre dernier avis « Quelle stratégie régionale en matière de biodiversité », un sujet d'importance au cœur des préoccupations de la société civile. A cet égard, nous souhaitons vivement être associés à la future stratégie régionale en matière de biodiversité de la Région Sud, car le regard de la société civile est un réel apport dans l'élaboration des politiques publiques régionales. En cette fin d'année, nous entrons dans une nouvelle phase de réflexion en travaillant sur le sujet des énergies renouvelables, une thématique éminemment complexe et au cœur des enjeux environnementaux et sociaux de nos sociétés modernes, qui doivent à la fois affronter une crise de la hausse du coût pour les ménages et les entreprises, la menace d'une pénurie et le dérèglement climatique.

ZÉRO PLASTIQUE EN MÉDITERRANÉE

En lien avec les travaux menés par le CESER Occitanie, le CESER Région Sud a apporté une contribution sur ce sujet d'importance. Pour rappel, en 2030, on estime à 40% l'augmentation des plastiques en mer. En 2050, il y aura autant de plastique que de poissons en mer. En mer Méditerranée, entre 700 et 1 400 tonnes de plastiques sont déversées chaque jour dans la mer. Le CESER a formulé des préconisations en matière de lutte contre la prolifération des déchets plastiques :

- Sensibilisation, éducation et formation : informer les citoyens de la nocivité des plastiques, diffuser les bonnes pratiques, échanger et harmoniser les bonnes pratiques entre les collectivités
- Du producteur au consommateur : réduire la production de plastique, favoriser la réutilisation, valoriser les filières de recyclage, encourager le vrac
- Innovation : soutenir la recherche, promouvoir des actions innovantes en région, créer un observatoire sur la pollution plastique.

DÉVELOPPEMENT SOUTENABLE, ENVIRONNEMENT, ÉNERGIE, CLIMAT



2023- Perspectives

Le coût de l'énergie devient central dans le quotidien des habitants de la Région. Étant donné la diversité de ses territoires et des paysages, la Région ne manque pas d'atouts en matière de production d'énergie notamment l'hydraulique, le photovoltaïque, l'éolien ou bien la thalassothermie... La production d'énergie décarbonnée au sein de notre région est un sujet important pour notre territoire. Quelle est la situation de la production et de la consommation d'énergie en Provence-Alpes-Côte d'Azur ? Quelles propositions formuler à la Région pour développer une stratégie régionale de l'énergie ?



AVIS2022

QUELLE STRATÉGIE RÉGIONALE POUR LA BIODIVERSITÉ ?

Aujourd'hui, les Régions sont positionnées comme chef de file de la biodiversité et de sa préservation. Avec 50% du territoire couvert par des espaces protégés, la Région Sud a mis en place un 1^{er} plan Climat sur 3 ans. 40% du budget de l'Institution régionale sera dédié à ce nouvel engagement basé autour de 5 axes : Air, Mer, Terre, Énergie, Déchets.

Le CESER propose d'axer la stratégie régionale autour de 5 préconisations :

- Diffusion d'une communication dynamique sur les enjeux et les impacts sur la biodiversité
- Protection des espaces naturels, marins, forestiers et agricoles
- Financement et fiscalité environnementale
- L'engagement dans la formation et la communication
- Diffusion du message dans les territoires

SPORT, JEUNESSE ET VIE ASSOCIATIVE

Michèle Tchiboudjian

Présidente de la Commission Sport,
Jeunesse et Vie Associative - 3^{ème} Collège

“

L'année 2022 qui s'achève a été dynamique, rythmée notamment par la rédaction de notre avis. Notre réflexion s'est portée sur les Activités physiques et Sportives pour tous un défi pour notre région ! Les rencontres et les échanges avec les acteurs régionaux de ce secteur nous ont confortés sur la nécessaire promotion d'une activité physique et sportive à tout âge, pour tout milieu social ainsi que pour tout état de santé. La diffusion de ce réflexe sportif favorisant le lien social et le mieux vivre ensemble, gage d'une société inclusive, est l'affaire de tous. Les jeux olympiques et paralympiques 2024 seront l'occasion de renforcer la pratique sport.

2023 – Perspectives

La Commission travaillera sur les différentes formes d'engagement des jeunes.

En effet, la notion de vie démocratique a complètement changé, tous les jours les gens votent, et pour tous les sujets, sur tous les problèmes, on a l'impression que cette vie démocratique digitalisée s'est dématérialisée. Il convient de mieux appréhender l'état des lieux et les conditions des engagements de la jeunesse au sein de la région et bien identifier les divers domaines que peut couvrir cette grande thématique.



AVIS2022

ENCOURAGER LES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES POUR TOUS, UN DÉFI POUR NOTRE RÉGION !

L'activité physique et sportive est déterminante pour la santé de la population régionale à tous les âges de la vie. De plus, le sport revêt une dimension sociale et citoyenne, d'insertion et d'inclusion pour tous les publics. Les valeurs du sport contribuent également à une société plus apaisée et harmonieuse.

Le CESER s'est attaché à comprendre l'état et les conditions de l'activité physique et sportive ainsi que la diffusion de ce réflexe sportif au cœur de nos territoires. Ainsi, il préconise de s'appuyer sur la Région pour notamment :

- Développer une stratégie régionale multifactorielle pour structurer une offre adaptée aux attentes de la population,
 - Sensibiliser les professionnels du sport et les élus à différentes problématiques (sexisme, l'égalité femme-homme, accueil de personnes en situation de handicap...)
 - Renforcer les collaborations avec les associations œuvrant dans le domaine sportif pour rendre plus lisible l'offre de sport-santé, de sport-bien être à vocation thérapeutique,
 - Faire de l'activité physique une « Grande Cause Régionale »,
 - Lever les freins à l'accès à la pratique
- L'évènement des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 est une formidable occasion pour donner un coup d'accélérateur à la pratique du sport en région !



SOLIDARITÉ, PRÉVENTION ET SÉCURITÉ, SANTÉ ET SERVICES PUBLICS

Stéphane Gavelle

Président de la Commission Solidarité, Prévention et
Sécurité, Santé et Services Publics - 2^{ème} Collège

“

En 2022, la Commission a choisi de travailler essentiellement autour du thème de la lutte contre le harcèlement scolaire. Avec la généralisation du numérique et le bouleversement total des modes de communication qui en découle, cette problématique d'ordre national doit être désormais prise en compte et traitée à tous les échelons des collectivités territoriales. Convaincue de cette nécessité, la Commission prépare un avis documenté et des préconisations actualisées afin d'aider la Région à toujours mieux intégrer la lutte contre le harcèlement dans ses programmes de sécurisation de la vie lycéenne.

2023 – Perspectives

Si la sécurité des personnes est une mission fondamentale de l'Etat, le harcèlement scolaire et l'émergence de nouveaux risques liés au numérique nécessitent une contribution des collectivités territoriales. Ainsi, la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur n'a pas hésité à investir le domaine. Quels dispositifs ont été mis en place pour lutter contre le harcèlement ? Comment lutter contre les violences et le harcèlement scolaire ? Quelle prévention ? Comment adapter la politique régionale à ce nouveau contexte ?



AVIS2022

AUTONOMIE, INCLUSION ET HANDICAP : QUELLE PLACE POUR LA RÉGION POUR CET ENJEU SOCIÉTAL MAJEUR ?

Bien que les régions ne soient pas les chefs de file de ces politiques publiques, il n'en demeure pas moins que ces sujets sont importants pour notre société et qu'ils touchent plusieurs champs d'intervention des régions (transport, formation, économie).

La Commission propose plusieurs pistes pour améliorer la situation et faire avancer notre région et notre société vers plus d'inclusion :

- Nomination d'un élu régional en charge de la question du handicap pour une prise en compte transversale du handicap dans les politiques régionales,
- Prise en compte de la question du handicap dans l'élaboration des schémas régionaux sur le modèle des questions liées à l'environnement,
- Identification et valorisation des bonnes pratiques auprès des employeurs et des acteurs de l'insertion professionnelle
- Insertion d'un critère dans les marchés publics
- Finalisation de la mise aux normes des anciens lycées, priorité régionale
- Renforcement du rôle de coordinateur de la région pour coorganiser l'action publique sur son territoire.

SECTION PROSPECTIVE

Christian Dutreil

Président de la Section Prospective
Régionale - 3^{ème} Collège

“

Durant le début de cette année 2022, la Section Prospective a finalisé un travail de qualité autour du thème "De nouveaux leviers d'action pour renforcer la cohésion régionale : une nécessité impérieuse". Elle s'est efforcée de préconiser des mesures ambitieuses, mais concrètes.

La Section s'est ensuite, sous l'impulsion de Patrick Heintz à qui j'ai succédé, saisie du thème non moins ambitieux, de notre capacité à réussir les transitions qui nous attendent à l'horizon 2050.

Après connaissance des principaux défis à l'horizon, nous nous efforcerons de tracer des lignes d'action prioritaires pour la Région.



2023 - Perspectives

Dans le cadre de ses missions, la Région a saisi le CESER pour que la section prospective conduise une réflexion innovante et réaliste à horizon 2050 sur plusieurs domaines prioritaires.

La Région devra en effet, faire face à de nombreux bouleversements et mutations générés par le dérèglement climatique pouvant avoir des impacts démographiques, énergétiques, agricoles, économiques, territoriaux, sociologiques, sociales, sur les mobilités... Comment anticiper les évolutions à venir ? Quelles politiques publiques mettre en place sur le moyen et long terme ? Quels risques et quels freins ? Quelles adaptations seront nécessaires pour réussir la transition à horizon 2050 ?

AVIS2022

DE NOUVEAUX LEVIERS D'ACTION POUR RENFORCER LA COHÉSION RÉGIONALE : UNE NÉCESSITÉ IMPÉRIEUSE

Malgré de nombreux atouts, notre cohésion régionale est fragilisée par de nombreux facteurs qui contribuent à nourrir un sentiment d'une région à plusieurs vitesses. Différentes formes de fragmentations existent : logement, éducation, formation, richesse et pauvreté, ségrégation territoriale, désenclavement de certaines territoires, zone périurbaine et rurale...

Le CESER a formulé plusieurs pistes pour renforcer notre cohésion régionale dans le :

- Domaine social : s'appuyer sur les observatoires sociaux, soutenir le tissu associatif, renforcer l'identité régionale, garantir l'accès à la culture pour tous ainsi qu'un égal accès aux services publics sur le territoire et pour tous, réduire les inégalités hommes/femme...
- Développement économique : face à l'absence d'écosystèmes soudés et généralisés à toute l'économie, organiser une meilleure gouvernance économique en y associant systématiquement la société civile, renforcer la coopération économique, investir dans une transition écologique, renforcer les dispositifs d'insertion des jeunes, montée en compétence des acteurs économiques
- Plan territorial : encourager le développement d'une gouvernance transversale (renforcer la CTAP), encourager les coopérations entre l'urbain et le rural, les zones de montagne et le littoral, faire de l'aménagement du territoire équilibré le principal critère d'investissement public... L'échelle régionale est pertinente pour la conception et la mise en œuvre de certaines politiques pour renforcer la cohésion régionale et réduire les inégalités spatiales, sociales et économiques pour se projeter à horizon 2050.



LYCÉES, PATRIMOINE ET INVESTISSEMENTS RÉGIONAUX

Michel Vincent

Président de la Commission Lycées, Patrimoine Et Investissements Régionaux - 3^{ème} Collège

“

Au cours de cette année, la Commission s'est intéressée aux équipements sportifs intégrés aux établissements régionaux. Les différents aspects de cette compétence régionale liés à la pratique sportive par les lycéens ont été abordés au travers d'auditions toujours riches de réflexions et de débats. La question sanitaire toujours prégnante nous a contraint à l'utilisation quasi systématique de la visioconférence. Nos relations suivies avec les élus et services en charges des lycées nous ont permis de répondre aux attentes des saisines obligatoires, notamment sur les sujets budgétaires. Les lycées restent l'une des compétences obligatoires majeures de la collectivité nécessitant une attention particulière.

FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE

Frédéric Pelleing

Président de la Commission Formation Professionnelle Et Apprentissage- 2^{ème} Collège

“

Après avoir participé à la réflexion sur le Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation 2022-2028 grâce à une série de recommandations visant à permettre de répondre aux besoins en compétences de l'économie régionale, la Commission a poursuivi cette année la construction de son projet d'avis commun avec la Commission "Emploi et Développement économique" sur l'emploi et le travail des jeunes en travaillant sur l'orientation et les parcours de formation, dans la perspective de sa mise au vote en 2023.

2023 - Perspectives

Parallèlement à la finalisation de l'avis sur l'emploi et le travail des jeunes sur lequel elle a collaboré avec la Commission "Emploi et Développement économique", la Commission prévoit de suivre l'élaboration du futur Contrat de Plan Régional de Développement de la Formation et l'Orientation Professionnelles (CPRDFOP), document stratégique par lequel l'État et la Région doivent fixer ensemble la programmation des actions de formation professionnelle des jeunes et des adultes jusqu'en 2028.

2023 - Perspectives

Avec l'objectif de favoriser l'accueil des lycéens dans les 183 lycées publics de la région, la commission poursuivra ses investigations afin de transmettre à l'exécutif régional des préconisations opérationnelle.

Elle s'intéressera en 2023 à la déclinaison de la « stratégie verte » annoncé par le président de la Région lors de l'adoption du Budget primitif 2023. Les grandes lignes de questionnements seront les suivantes : Comment être plus « écologique » dans les lycées, quelles actions peuvent être mises en place, quels sont les moyens à allouer aux établissements pour atteindre ces objectifs ? Comment optimiser les pratiques de transition verte ?

AVIS2022

LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS INTÉGRÉS AUX LYCÉES RÉGIONAUX DE PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR

La pratique sportive au lycée s'inscrit dans le cadre de l'enseignement obligatoire prévu dans les programmes scolaires et également de manière facultative. Elle peut également se pratiquer hors temps scolaire au sein d'association. Concernant les lieux de pratique, tous les lycées ne sont pas dotés d'équipements en site propre. En Région, des solutions existent pour pallier l'insuffisance des lieux de pratique : contractualisation avec des collectivités territoriales pour accéder à leurs gymnases, piscines et stades, structure de coordination au sein des rectorats dédiées au recensement des lieux... Afin de rendre les pratiques sportives au lycée plus adaptées et optimisées, il est nécessaire d'apporter de nouvelles réponses pour intégrer des garanties de qualité, de sécurité, de respect des normes et d'équité entre élèves. Le CESER propose quelques pistes d'action à la Région :

- Harmonisation des conventions entre utilisateurs et propriétaires d'équipements sportifs (convention type),
- Optimisation des temps effectifs de pratiques avec la mise en place de séjours d'activités sportives en plein nature pour les lycéens,
- Mobilisation des espaces publics urbains (parcs, friches...) et des sites plein air,
- Création d'un schéma local des équipements sportifs,
- Mutualisation des créneaux d'occupation des installations entre les collectivités pour faciliter l'utilisation pour les différents usagers (scolaire, fédérations, associations sportives...).



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, RECHERCHE ET INNOVATION

Jean-Pierre Gaugler

Président de la Commission Enseignement Supérieur, Recherche et Innovation - 1^{er} Collège

“

Les travaux de la Commission ont été guidés en grande partie cette année par les saisines de la Région tant sur les schémas régionaux en collaboration avec les autres commissions que sur les saisines financières classiques ou particulières. Une nouvelle saisine sur le Schéma Régional d'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation devrait arriver prochainement. Tout cela a laissé peu de place à une auto-saisine ciblée qui vient de démarrer après plusieurs séances de « brainstorming » et qui porte sur les innovations en matière de production d'énergie en région et leur mise en œuvre. Ce travail nous mènera au bout de la mandature fin 2023. Le Président que je suis a eu la satisfaction de constater que sur les différents schémas, bon nombre de préconisations de notre Commission a été repris par la Région.

2023 – Perspectives

Les innovations en matière de production d'énergie en Provence-Alpes-Côte-d'Azur constituent un enjeu de société important. L'innovation est à rechercher dans les nouvelles façons de produire et d'exploiter les énergies renouvelables (éolien, solaire, hydraulique et marine). Mais les enjeux autour des énergies sont en effet plus larges : mix énergétique à partir des énergies décarbonées pour répondre à la demande, utilisation des technologies innovantes et leurs répercussions dans la production, le stockage, la méthode de production, la formation... Quelles sont les forces et les faiblesses de la Région en matière de mise en œuvre de projets innovants énergétiques ? Comment ajuster l'offre de formation autour des filières et les métiers innovants en matière énergétique ? Quel accompagnement développer pour ces filières ?



AVIS2022

SCHÉMA RÉGIONAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION 2023-2028 (SRESRI)

Les priorités du SRESRI 2023-2028 et les recommandations du CESER s'accordent sur plusieurs points majeurs pour le renforcement et le développement du cadre de référence de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'innovation sur l'ensemble du territoire régional : innovation et compétitivité du territoire, développement de l'attractivité et du rayonnement international des établissements supérieurs d'enseignement et de recherche, développement de la réussite et de l'insertion professionnelle des étudiants comme des doctorants, méthodologie d'élaboration du schéma (large concertation, mise en cohérence avec les différents schémas régionaux et nationaux). Le CESER insiste en particulier sur l'importance d'adopter une vision globale de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'innovation. Dans le contexte actuel particulièrement tendu en matière climatique, économique, sanitaire, l'adoption d'une nouvelle stratégie doit permettre à tous les acteurs impliqués d'ajuster le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche dans un monde en constante évolution.

RELATIONS INTERNATIONALES, EUROPE ET EURO-RÉGION

Stéphane Grech

Président de la Commission Relations Internationales, Europe et Euro-Région - 1^{er} Collège

“

L'année 2022 aura permis aux membres de la Commission d'intervenir sur deux sujets majeurs : le SRDEII et la coopération transfrontalière avec l'Italie. S'agissant du SRDEII, nous avons fait des propositions pratiques susceptibles d'une part, de renforcer la maîtrise des chaînes d'approvisionnement et d'autre part, de déterminer les dispositifs prioritaires à mettre en œuvre pour soutenir les PME à l'international. En ce qui concerne la coopération transfrontalière avec l'Italie, nous espérons vivement que nos préconisations, à la fois concrètes et opérationnelles, pourront contribuer à renforcer un lien si stratégique entre notre Région et les régions italiennes voisines.

2023 – Perspectives

Les travaux de la Commission s'orienteront sur le sujet de la diplomatie territoriale et les mécanismes de décisions qui permettent à la Région de se projeter au-delà de ses frontières pour passer des partenariats avec des pays.



AVIS2022

QUELLES MESURES POUR AMÉLIORER ET RENFORCER LES COOPÉRATIONS TRANSFRONTALIÈRES AVEC L'ITALIE ?

Les coopérations transfrontalières avec l'Italie revêtent une importance stratégique pour notre région : économie, emploi, échanges culturels, gestion de la pandémie, flux migratoires... De plus, la signature du Traité Quirinal entre la France et l'Italie en novembre 2021 a renforcé l'intérêt du CESER qui formule des propositions à la Région pour renforcer nos coopérations bilatérales.

La Commission propose des axes pour améliorer la stratégie régionale en matière de partenariats avec l'Italie dans différents domaines : création de la maison de la coopération transfrontalière France-Italie, développement d'un partenariat sur le plan maritime, lancement d'assises de la mobilité, élargissement des programmes transfrontaliers ALCOTRA ou MARITTIMO, encouragement des synergies inter-entreprises franco-italiennes, renforcement de l'hybridation des formations et des diplômes...



TOURISME

Pascal Dumas

Présidente de la Commission Tourisme - 2^{ème} Collège

“

En 2022, après avoir assumé son rôle de conseil via une série de préconisations pour le volet tourisme du Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) 2022-2028, la Commission a examiné, sur saisine, sa déclinaison opérationnelle : le Schéma Régional de Développement Touristique et des Loisirs (SRDTL) 2023-2028. Parallèlement, elle s'est penchée sur les enjeux de la pluriactivité et de la polycompétence pour l'activité touristique en zone de montagne, sujet crucial pour les Alpes du Sud qui fera l'objet de son premier texte de 2023.

AVIS2022

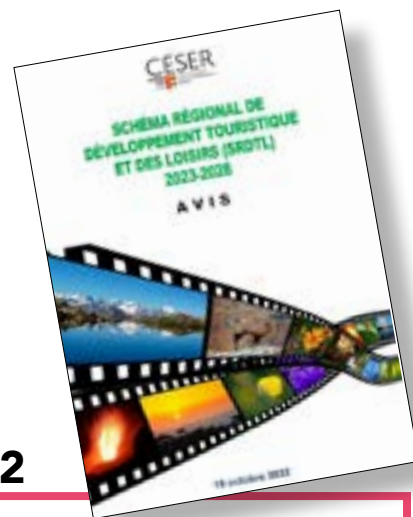


SCHÉMA RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET DES LOISIRS 2023-2028

Les préconisations de la Commission convergent avec les objectifs du nouveau schéma régional sur plusieurs points :

- Un tourisme à la fois de proximité, national et international, mais aussi durable, intégré à son territoire et désaisonnalisé
- Une offre de qualité, innovante, diversifiée, connectée et mieux structurée
- Des professions à l'attractivité renforcée et riches de perspectives multiples

Continuer à favoriser l'émergence d'un tourisme "4 saisons", poursuivre la double transition numérique et écologique du tourisme régional, consolider l'accompagnement des entreprises tout en adoptant une vision d'ensemble de la valorisation de ses métiers, avec une attention particulière pour les saisonniers, ... autant d'enjeux que souligne la société civile organisée pour permettre à l'ensemble des acteurs du secteur de façonner ensemble le tourisme de demain.



2023 – Perspectives

L'année 2023 commencera par l'achèvement des travaux et la mise au vote du projet d'avis sur la pluriactivité et la polycompétence en zone de montagne.

À cette issue, la Commission engagera une nouvelle réflexion plus générale sur les moyens de permettre au secteur touristique de faire face à un contexte économique, social et environnemental marqué par les transitions et les crises.

EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Émilie Cantrin

Présidente de la Commission Emploi et Développement Économique - 2^{ème} Collège

“

L'année 2022 aura été marquée par l'adoption par le Conseil Régional du nouveau Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation. Ce fût le cœur de nos réflexions cette année. Nous avons fait le choix audacieux de réfléchir en amont de ce nouveau schéma en collaboration avec 5 autres commissions pour y apporter une contribution commune. Cela a permis un travail de coopération riche et instructif. Une expérience qui devra être renouvelée tant aujourd'hui les sujets sont imbriqués.



2023 – Perspectives

En 2023, la Commission achèvera l'avis « Répondre aux attentes des jeunes en matière de travail et favoriser leur insertion professionnelle » en lien avec la Commission "Formation professionnelle et Apprentissage". Au-delà, elle pourrait s'orienter vers une réflexion sur la question de la décarbonation industrielle et de ses impacts économiques et sociaux.

FINANCES ET FONCTIONNEMENT

Bernard Silvestro

Président de la Commission Finances et Fonctionnement - 1^{er} Collège

“

En réponse aux saisines 2022, la Commission, dans le cadre de sa mission, a accompagné l'Exécutif régional, en donnant avis de la société civile sur les engagements et les priorités de la Région au travers du Budget Primitif 2022, du Compte Administratif 2021, des Orientations Budgétaires 2023 et du Budget Primitif 2023. En parallèle, elle a poursuivi ses travaux d'études sur « L'efficacité des synergies et des cofinancements dans la mise en œuvre de projets régionaux » relatifs aux Pôle bio du MIN de Chateaufort, à la Maison de santé de Barcelonnette et à l'Association d'insertion la Pilotine.



2023 – Perspectives

En 2023, le travail portera d'une part sur les saisines obligatoires relatives au budget et sur les bilans d'étapes du CPER, et d'autre part sur poursuite du travail sur les cofinancements. Dans ce cadre, le premier dossier de 2023 concernera le Campus des Métiers de Nice, bâtiment nouvellement construit, grâce à la collaboration partenariale entre l'Etat et les collectivités, et pour lequel la Région a participé à près de 30 % du coût.



AVIS2022

AVIS SUR LE SCHÉMA RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, D'INNOVATION ET D'INTERNATIONALISATION (SRDEII) 2022-2028

La Commission a mené une réflexion préalable et globale en vue d'alimenter les travaux de mise à jour de ce document stratégique pour l'économie régionale. Les propositions de la Commission concordent en plusieurs points avec les orientations finalement retenues dans le SRDEII 2022-2028, issu d'une concertation élargie : transition écologique pour une croissance plus durable, souveraineté accrue dans plusieurs domaines essentiels pour réduire la vulnérabilité aux crises extérieures, encouragement de l'innovation, soutien renforcé et simplifié aux entreprises, intensification du rayonnement international, meilleure prise en compte de l'économie présentielle, consécration du rôle de l'économie sociale et solidaire, ...



AVIS2022

En complément des avis émis dans le cadre des saisines obligatoires liées au calendrier budgétaire du Conseil Régional : budget primitif, budget supplémentaire, compte administratif..., la Commission a validé deux fiches-projets liées à son travail d'analyse sur l'efficacité des cofinancements.

AGRICULTURE, FORÊT, MER, PÊCHE ET LITTORAL

Georgia Lambertin

Présidente de la Commission agriculture, forêt, mer, pêche et littoral - 1^{er} Collège

“

2022 a été une année enrichissante avec l'aboutissement de notre auto-saisine sur les métiers de la pêche et de l'aquaculture marine régionale. Nous avons auditionné une palette d'acteurs concernés qui nous ont formés et enrichis sur ces métiers de la mer parfois trop méconnus. Le travail au sein de la Commission est très participatif et il est important d'être toujours vigilant pour entendre le point de vue de tout le monde. Encore une année de fonctionnement avec la visioconférence qui nous permet de garder une Commission active mais qui ne remplace pas nos échanges si vivants en présentiel. 2023 sera consacrée à une auto-saisine concernant le rôle de l'agriculture dans la lutte contre les feux de forêts.

2023 – Perspectives

Avec 1,6 millions d'hectares, la forêt couvre 51% du territoire régional.

Aujourd'hui les risques d'incendie de forêts sont importants et accentués par le dérèglement climatique. Comment améliorer la protection des forêts et des espaces naturels non boisés contre les incendies ? Quelle implication pour l'agriculture et les pratiques culturales agricoles ? Quelle organisation et quels moyens à développer ?



AVIS2022

COMMENT DÉVELOPPER LES FILIÈRES LIÉES À L'EXPLOITATION DES RESSOURCES BIOLOGIQUES MARINES ?

Le milieu marin offre différentes possibilités de production et d'exploitations : aquaculture marine, élevage, pêche côtière... Dans ces secteurs d'activités, la tradition côtoie l'innovation pour exploiter au mieux les ressources biologiques marines afin de répondre aux besoins alimentaires de demain. La Région Sud possède un fort potentiel mais de nombreux freins rendent complexes son développement. La Commission préconise des pistes d'amélioration pour faciliter le développement de ces filières :

- Sensibiliser et former aux métiers de la pêche pour accompagner la professionnalisation du métier de pêcheur,
- Structurer la filière pour assurer la défense des intérêts et la protection de la ressource,
- Améliorer l'accès aux ports et à terre pour valoriser et commercialiser les produits de la mer en libérant du foncier pour le développement des activités,
- Mettre en place une réglementation rigoureuse pour lutter contre le braconnage avec la création d'un permis de pêche de loisir en mer
- Développer de nouvelles activités pour compléter l'offre actuelle (culture d'algues, de microalgues...)
- Communiquer sur les produits pour valoriser l'ensemble des ressources de Méditerranée et le patrimoine gastronomique.



AMENAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE ET DU MASSIF, FONCIER, HABITAT ET LOGEMENT

Claude Tartar

Président de la Commission Aménagement et Développement des Territoires et du Massif, Foncier, Habitat et Logement - 1^{er} Collège

“

« Notre commission a eu une activité soutenue en menant deux études de front. L'étude sur la modification du SRADDET pour le mettre en conformité avec la loi « ELAN », la loi « LOM », la loi « AGEC » et la loi « Climat et résilience » qui s'est traduite par de nombreuses observations pour accompagner le développement économique, le quotidien des habitants, la protection de l'environnement et la maîtrise des énergies. L'achèvement de l'étude sur « l'Avenir et l'adaptation des stations de montagne », initiée en 2021, a conduit la Commission à faire des propositions sur de nouvelles approches et leurs acceptations, la prévision de logements répondant aux besoins, l'adaptation des infrastructures, des activités et des services, le soutien et le développement des activités économiques locales.



AVIS2022

AVENIR ET ADAPTATION DES STATIONS DE MONTAGNE

Face aux conséquences du réchauffement climatique (réduction du manteau neigeux pour les stations de basse altitude, impact sur la fréquentation des stations, investissements lourds pour l'enneigement, impacts sur les ressources et les milieux naturels...), les stations de montagne font face à un nouveau défi : s'adapter. Le Commission propose des actions pour ces territoires en transition. Il est important d'imaginer de nouvelles approches et de les faire accepter, en créant de nouveaux modèles économiques, en mettant en place des lieux de concertation, en communiquant sur la valeur nature de ces espaces. La politique de logements, les infrastructures, les activités économiques et touristiques, ainsi que les services aux personnes devront évoluer pour accueillir de nouveaux arrivants et le personnel saisonnier utile au développement économique local. Une démarche en réseau de ces stations de montagne devrait être un atout pour développer l'offre touristique et attirer de nouveaux résidents.



2023 – Perspectives

Notre région est riche de lieux historiques, de sites naturels exceptionnels et de productions agricoles dignes d'intérêt, qui en font un lieu propice à la découverte et à l'accueil du tourisme.

Cependant le tourisme itinérant en mode doux, à pied, à cheval ou à vélo est peu ou mal connu du grand public. Comment améliorer ces équipements sur notre territoire pour développer ce type de tourisme en région ?



AVIS2022

RÉFLEXIONS PRÉALABLES À LA MODIFICATION DU SRADDET

Schéma structurant pour notre région, le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) a fait l'objet d'un bilan par la Région et devait être mis en conformité avec l'évolution du contexte législatif.

Le CESER propose de prendre en compte plusieurs observations en vue de la modification de ce schéma :

- Mieux accompagner le développement économique,
- Accompagner l'avenir du foncier en agissant sur le foncier économique et intégrer la logistique dans le SRADDET comme outil de développement et de maîtrise de l'économie,
- Accompagner le quotidien des habitants en matière de logement, de télétravail, de déplacements,
- Accompagner la protection de l'environnement et la maîtrise des énergies en maîtrisant et valorisant les déchets, en maîtrisant et en développant les énergies non carbonées, en protégeant les ressources et la biodiversité.



TRANSPORTS PUBLICS RÉGIONAUX ET ECOMOBILITÉ

Daniel Turlan

Président de la Commission Transports
Publics Régionaux et Ecomobilité
2^{ème} Collège

“

Cette année, la Commission fait le choix de définir plusieurs axes de travail devant nous permettre de finaliser nos travaux pour la fin de l'année 2023.

En dehors des saisines du Conseil Régional, la Commission s'est attelée sur la question du financement des transports en Région qui constituera une problématique d'avenir, notre activité portuaire autour du GPMM et du port de Toulon. Nous avons entrepris le dossier de la logistique du dernier Kilomètre et son évolution avec notamment les questions environnementales et sociales.



2023 – Perspectives

La logistique du dernier kilomètre prend de plus en plus d'importance avec l'atomisation des flux et la livraison due au commerce dématérialisé.

Elle désigne l'étape finale du processus de livraison : le moment où le bien part de l'entreprise pour rejoindre sa destination finale, soit le lieu de réception du colis par l'utilisateur final. Son objectif est d'optimiser autant que possible le délai de livraison.

Les enjeux de la livraison du dernier kilomètre sont d'ordre économiques, logistiques, écologiques et sociaux. Comment accompagner la logistique du dernier kilomètre en région ?



BIENVENUE AUX CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS QUI NOUS ONT REJOINTS EN 2022

1^{er} Collège

Corinne Oliver-Baral
Chambre des Métiers et de
l'Artisanat Régional PACA

Stéphane Figuière
Chambre des Métiers et de
l'Artisanat Régional PACA

3^{ème} Collège

Sandra Cammilleri-Allais
Chambre Régionale de l'Economie
Sociale et Solidaire PACA

Margot Chevrier
Comité Régional Olympique et
Sportif PACA

Magali Goliard

Ligue de Protection des Oiseaux
PACA

Maley Upravan

Fédération Inter-Caisse
d'Allocations Familiales PACA

4

ASSEMBLÉES
PLÉNIÈRES

5

5 BUREAUX
EXÉCUTIFS

CHIFFRES
CLES
2022

+30

RÉUNIONS DE
COLLÈGES

2

COLLOQUES

+ DE 180
RÉUNIONS DES
COMMISSIONS
DE TRAVAIL

12

RÉUNIONS DES
PREMIERS ET DES
VICE-PRÉSIDENTS

3

VISITES
DE SITES

Toutes nos études sont consultables
et disponibles en ligne
sur notre site www.ceser.mareregionsud.fr
Retrouvez notre actu sur FaceBook :
Contact : com.ceser@mareregionsud.fr



Directeur de la publication :
Philippe MAGNUS
Rédaction/Conception/Réalisation :
Judith Dossefont - Aurore Cassagne
Photos : Service Com Région - XDR
Février 2023



CESER Sud Provence-Alpes-Côte-d'Azur
27, Place Jules Guesde - CS 80255 - 13235 Marseille Cedex 02
Tél : 04 91 57 53 00

ceser.mareregionsud.fr



@ceserSUD

